



Mise en copropriete d'une ancienne maison

Par **boardman**, le **09/12/2010** à **09:17**

Bonjour,

ma questions est : possédant une maison de village sur deux rues (traversante) rdc + 2 ne possédant que trois murs porteur , un sur chaque face + un avec la maison de mon voisin et une cloison avec mon autre voisin avec lequel je partage le toit les poutres de mes planchers etc... il y a deux entree separees deux lot sur le cadastre et la maison a ete separe il y a tres longtemps dans le sens vertical

comment puis je faire pour creer une copropriete en deux lots afin de pouvoir effectuer les travaux chez moi et faire changer les poutres endommagees ainsi que le toit qui a environ l'age de la maison 200 an .

merci par avance car je suis vraiment dans une situation inextricable
frederic boyer